

RG 41 - MALADIES ENGENDRÉES PAR BÉTALACTAMINES (NOTAMMENT PÉNICILLINES ET LEURS SELS) ET LES CÉPHALOSPORINES



Désignation des maladies	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer les maladies
Lésions eczématiformes récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmées par un test épicutané	Travaux comportant la préparation ou l'emploi des bêtalactamines (notamment pénicillines et leurs sels) ou des céphalosporines, notamment : • Travaux de conditionnement • Application des traitements
Rhinite récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmée par test	
Asthme objectivé par explorations fonctionnelles respiratoires récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmé par test	

Quelle est la nuisance ?

Les bêtalactamines sont la plus importante famille antibiotique. Elles possèdent la même structure chimique de base, un cycle bêtalactame et sont divisées en quatre sous-familles :

- Les pénicillines
- Les céphalosporines
- Les carbapénèmes
- Les monobactames

Les bêtalactamines ont une action bactéricide en inhibant la synthèse des parois bactériennes et peuvent provoquer des dommages en cas d'inhalation ou de contacts cutanés.

Comment reconnaître l'affection ?

Etant donné qu'il y a plusieurs types de maladies, il y a plusieurs symptômes et plusieurs descriptions cliniques :

- **Eczéma** : C'est une inflammation superficielle de la peau accompagnée de démangeaisons de contact allergique lié. La plupart du temps, ces dermites sont liées à une sensibilisation à ladite substance. Il se présente sous plusieurs aspects et se déclenche sur la peau qui a été en contact direct avec l'allergène
- **Rhinite** : C'est une sensibilisation acquise des voies respiratoires supérieures vis à vis d'un allergène inhalé. Elle ressemble à l'asthme mais elle est à distinguer de ce dernier, même si elle peut précéder l'apparition d'un asthme professionnel. Elle se manifeste aussi par :
 - Des éternuements
 - Une rhinorrhée (nez qui coule)
 - Une obstruction nasale
 - Démangeaisons nasales
 - Saignements du nez (plus rare)
- **Asthme** : C'est une difficulté à respirer (dyspnée) et notamment à expirer comme avec un essoufflement, avec un sifflement qui témoigne d'un rétrécissement ou d'une obstruction des bronches. Il y a plusieurs types de réactions allergiques :
 - Précoce : Dans les minutes ou l'heure qui suit l'exposition
 - Tardive : Dans les 4 à 12 heures après l'exposition, se manifestant par des crises vespérales ou nocturnes,
 - Mixte : Associe les deux types précédents

Quelles sont les professions exposées ?

Les professionnels exposés sont toutes les personnes manipulant des bêtalactamines :

- Lors de la production pharmaceutique et industrielle de ces antibiotiques
- Lors de l'administration de ces antibiotiques aux patients (médecins, infirmiers, vétérinaires...)
- Lors de l'utilisation comme traitement par voie alimentaire des animaux

Comment prévenir l'affection ?

La prévention de la maladie s'effectue de deux façons, technique et médicale.

La première a pour but de limiter l'exposition autant que possible et au moins inférieure aux valeurs limites d'exposition professionnelles. Elle s'articule autour des points suivants :

- Substitution des substances par d'autres moins dangereuses si possible
- Installation de mesures de protection collective pour réduire le risque d'exposition au minimum. Elles peuvent être :
 - D'ordre technique : travail en vas clos, mécanisation ou automatisation des procédés, captage des polluants à la source...
 - Organisationnelles : limitation des quantités de produit stockées, limitation du temps de travail aux postes exposés...
- Mise à disposition d'équipements de protection individuelle si les mesures de protection collective sont insuffisantes ou impossibles à mettre en œuvre : masques, gants, vêtements de travail spécifiques, lunettes
- Information et formation des salariés aux risques liés à ces substances et à l'utilisation des dispositifs de protection collective et des équipements de protection individuelle
- Application de mesures d'hygiène
- Définition et diffusion de procédures d'urgence
- Suivi médical des salariés exposés

La prévention médicale quant à elle, consiste en deux types d'examens médicaux :

- Examen initial : Il vise à avertir le travailleur du risque encouru et à rechercher des antécédents d'allergie médicamenteuse à la pénicilline, à ses sels ou aux céphalosporines
- Examen périodique : Il a pour but de rechercher des manifestations rythmées ou non par le travail : eczéma, rhinite de type allergique, toux ou dyspnée pouvant faire évoquer un asthme. Les éventuels examens complémentaires dépendent par la symptomatologie décrite par le patient.